
[CGT] Suppressions de postes, casse des services, revalorisations à la carte... Assez de ces régressions !

À partir de Syndicat CGT <syndicat.CGT@paysdelaloire.fr>

Date Jeu 24/04/2025 10:07

Cci DIALOGUE.SOCIAL <DIALOGUE.SOCIAL@paysdelaloire.fr>; Liste Agents EPLE (Office 365) <ListeAgentsEPL-0365@paysdelaloire.fr>; Liste REGION <ListeREGION@paysdelaloire.fr>

Cher.e.s collègues,

✳ **LE BUDGET 2025 : UN MARCHÉ DE DUPES !**

Le budget 2025 finance **les rares mesures "en faveur du personnel"...** par des suppressions de postes ! page 18 du document <https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/2025-01/Rapport%20BP25.pdf>

Drôle de méthode dissimulée pour financer un RIFSEEP revalorisé à la marge, une prévoyance défaillante, des prestations de conseil hors de prix...

● **Aucun mot dans l'avis du CST d'août 2024 sur ces suppressions !**

➡ Pour la CGT, c'est une manœuvre inacceptable. Nous n'aurions pas signé le protocole d'accord si cela avait été transparent !

💰 **RIFSEEP : QUELQUES MIETTES ET BEAUCOUP D'OPACITÉ**

- ✳ Les **rédacteurs principaux de 1ère classe** (29 agents) stagnent à un palier gelé depuis 2018.
- ✳ on apprend que **35 agents** reclassés sur des fonctions pour bénéficier du RIFSEEP. Combien ne l'ont pas été ?
- ✳ Un **nouveau critère d'avis** pour le palier 1 et 2 est introduit sans passage en CST malgré un engagement pris en CST d'août 2024.
- ✳ **19 agents** déjà revalorisés au pallier 2... dans 10 directions ! Pour les agents des lycées ce sera plus tard ...

🔍 **Où est l'équité ? Où est la transparence ?**

🚨 **PRÉVOYANCE : 1500 AGENTS NON COUVERTS !**

L'option 3, censée "conserver le RIFSEEP" en cas d'arrêt, **n'a pas fait l'objet d'une adhésion massive pour un reste à charge trop élevé.**

● Résultat : un échec cuisant, **1500 agents abandonnés**, et un **désengagement total de la Région.**

➡ **Que deviennent les économies réalisées ?**

🏥 **CONGÉ MALADIE ORDINAIRE : FIN DU 100% RÉMUNÉRATION**

Depuis le 1er mars 2025, les trois premiers mois de congé maladie ordinaire ne sont plus indemnisés qu'à 90%.

✗ **La Région refuse d'intervenir pour maintenir le 100%, malgré notre demande !**

● **Une loi injuste + un refus de la Région = double peine pour les agents malades.**

➡ **Encore une fois, où vont les économies ?**

ORGANISATION DES SERVICES EN CHANTIER PERMANENT ET COUTEUX!

Alors que les réunions de DGS se multiplient dans les directions, **aucune info transmise aux organisations syndicales.**

? En juin 2023, l'accompagnement à la feuille de route coûtait 250 000 €.

! En avril 2025 : **nouveaux marchés publics lancés avec 300 000 € cumulables pour « accompagner les changements » !**

✦ Conseil en organisation : 300 000 € pour imposer de supprimer les pôles, créer des pools de gestionnaires et assistantes... et **redéployer ou supprimer des postes ? à consulter sur <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons>** référence DRH33-202555948

✦ Coaching des DGA : 60 000 € pour "renforcer leur posture"... à consulter sur <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons> référence DRH35_202555957

● **Des moyens pour réorganiser, pas pour améliorer les conditions de travail des agents et redonner du sens.**

UN MODÈLE D'ORGANISATION DES DIRECTIONS IMPOSÉ, SANS DÉBAT

➡ La Direction Ressources Humaines devient modèle de toutes les directions.

✦ Des documents présentés "confidentiels" aux organisations syndicales en mars 2025 mais pourtant partagés sans débat ni vote depuis janvier
<https://patio.paysdelaloire.net/app/uploads/2025/02/Principes-structurants-dorganisation.pdf>.
et en annexe des dossiers de consultation mentionnés ci-avant.

● **Résumé des principes structurants d'organisation, applicables à chaque direction :**

- Suppression des pôles
- Création d'un pool d'assistante (appui au pilotage) avec un.e responsable fonctionnel
- Création d'un pool de gestionnaires avec un.e responsable hiérarchique d'équipe et répondre à la dimension « centralisation des missions budgétaire et de gestion » !
- Redéploiement des ressources ou suppression de postes ?

CST du 5 juin 2025 : À QUOI BON ?

À l'ordre du jour prévisionnel :

- Ajustement du tableau des emplois (déjà 8 suppressions en CST de mars)
- Réorganisations des services, présentation certainement sans étude d'impact sur la santé des agents ou le sens au travail
- Evolution de l'organisation de l'assistance technique informatique des lycées
- COS et action sociale de la collectivité...

● **Une réunion préparatoire le 27 mai pour lecture des dossiers, sans aucune négociation préalable.**

➡ **Consultation n'est pas concertation et encore moins négociation !**

LA CGT DIT NON À CETTE POLITIQUE DE CASSE SOCIALE DESHUMANISÉE

- Non à la suppression sauvage et obscure de postes
- Non aux revalorisations de rémunération à la carte et aux critères opaques

- Non au désengagement de la protection sociale, de l'action sociale et du financement du COS
- Non à la transformation managériale sans les agents

👊 POUR de **vraies négociations**, des **droits garantis**, des **postes préservés** et du **sens au travail**

👊 POUR un **service public régional à la hauteur des enjeux sociaux et territoriaux**

👊 POUR un **budget 2026** qui n'aggrave pas la casse portée par celui de 2025

📄 **AGENTS, COLLÈGUES, RESTONS UNIS ET MOBILISÉS !**

BUDGET 2026: LE GOUVERNEMENT
À LA RECHERCHE DE 40 MILLIARDS D'EUROS



Bonne journée

Le syndicat CGT de la Région des Pays de la Loire



Messagerie : syndicat.cgt@paysdelaloire.fr

Téléphone du local à Nantes : 02 28 20 66 06

Permanences : mardi mercredi jeudi de 8h à 15h30 à Nantes

Rendez vous possible sur demande